

VIA LE SDÉ

Montréal, le 20 décembre 2021

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé

Associé

Ligne directe : 514-392-9432

Télec. : 514-878-1450

nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe

Sandra Commune

Tél. : 514 878-9641, poste no : 65322

sandra.commune@gowlingwlg.com

**Objet : Demande d'approbation des procédures d'examen des plaintes concernant l'application d'un tarif ou d'une condition de service des réseaux municipaux et de la Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Dossier de la Régie de l'énergie : R-4183-2021
Notre dossier : L144990005**

Chère consœur,

Dans le cadre du dossier mentionné en rubrique, nous déposons auprès de la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») la présente *Demande d'approbation des procédures d'examen des plaintes concernant l'application d'un tarif ou d'une condition de service des réseaux municipaux et de la Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville* ainsi que les déclarations solennelles et pièces à son soutien.

Considérant l'article 25 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la « **LRÉ** ») et le fait qu'exceptions faites de certaines adaptations nécessaires, les nouvelles procédures soumises pour approbation à la Régie sont essentiellement identiques à la procédure d'examen des plaintes des clients d'Hydro-Québec adoptée par la Régie dans le cadre du dossier R 3964 2016, Phase 2, les demanderesses prient la Régie de bien vouloir procéder à l'étude de la présente demande par voie de consultation.

En effet, considérant la nature de la demande, les demanderesses soumettent respectueusement à la Régie qu'une saine administration des ressources et du temps de la Régie milite fortement en faveur du traitement de la présente demande par voie de consultation et qu'au surplus en l'espèce une telle manière de procéder est conforme à la LRÉ.

Considérant le contexte actuel lié à la pandémie de la COVID-19, auriez-vous l'amabilité de nous indiquer si nous devons également déposer un original de la présente demande ainsi que les documents à son soutien au greffe de la Régie?

En espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé
ND

p.j. : Déclaration solennelles
Pièces au soutien de la demande